



Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21



Centre Hospitalier Universitaire Dijon

# Cadres et Objectifs de la Formation de Formateur AFGSU

Formation de Formateurs AFGSU  
18 février 2020

# CADRE LEGISLATIF



Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

- **Arrêté du 24 avril 2012**, article 6 remplace l'arrêté du 29 mars 2007
- **Formateur AFGSU :**
  - Professionnel de santé tel que défini dans la 4<sup>ème</sup> partie du code de la Santé Publique, titulaire de l'AFGSU niveau 2 et répondant à des critères professionnels



# Professions de santé définies dans le 4<sup>ème</sup> partie du CSP



- **1. Les professions médicales** : médecins, sages-femmes et odontologistes.
- **2. Les professions de la pharmacie** : pharmaciens, préparateurs en pharmacie et en pharmacie hospitalière.
- **3. Les professions d'auxiliaires médicaux** (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, ergothérapeutes et psychomotriciens, orthophonistes et orthoptistes, manipulateurs d'électroradiologie médicale et techniciens de laboratoire médical, audioprothésistes, opticiens-lunetiers, prothésistes et orthésistes, diététiciens), aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers.

# LES CRITERES



Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

- 1 - Formateur permanent dans un institut de formation** préparant à un diplôme en vue de l'exercice d'une profession de santé tels que défini à la 4<sup>ème</sup> partie du code de la santé publique.
  - **Justifier d'une expérience** professionnelle de prise en charge d'urgences vitales dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et Urgences) ou dans un service de réanimation, anesthésie-réanimation, de surveillance continue post interventionnelle ou de soins intensifs **d'au moins un an au cours des 10 dernières années.**
  - Si non : **Actualisation des connaissances**: modalités définies par le médecin CESU (2 à 10 jours)

# LES CRITERES



Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

- **2 – Etre professionnel de santé en exercice, depuis au moins 1 an**, dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et Urgences) des établissements de santé autorisés ou dans un service de Réanimation, Anesthésie-Réanimation où ils ont à prendre en charge des urgences vitales dans le cadre de leur activité professionnelle.



# DUREE FORMATION DE FORMATEURS

## Durée 10 JOURS

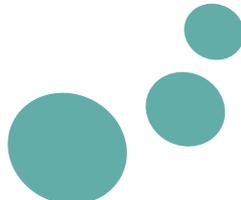
- **UE 1.1 : 5 jours** : Pédagogie appliquée aux gestes et soins d'urgence
- **UE 1.2: 3 jours** : Analyse des pratiques; évaluation appliquée aux gestes et soins d'urgence
- **UE 1.3 : 2 jours** : Pédagogie appliquée à l'enseignement des risques collectifs
- 2 Tutorats minimum en GSU 2 : CESU

# OBJECTIFS DE LA FORMATION



Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

- Asseoir les connaissances en matière **d'urgence**
- Maîtriser **les techniques de pédagogie active**
- Harmonisation des techniques **d'évaluation**
- Validation de la formation sur acquisition de toutes ces connaissances
- Accompagnement par CESU



# Notre CESU est votre CESU



Allons visiter les locaux et voir le matériel !

Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

